

Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement _____

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

Établissement John.F.-Kennedy

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue le
15 septembre 2022 à 19h00**

ÉTAIT PRÉSENT

- Monsieur Alain Carette, parent, Président du Conseil d'établissement

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

- Madame Christine Villiard, directrice
- Madame Evelyne Gaudry, directrice adjointe
- Madame Francine Duguay, gestionnaire administrative

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19h02

2. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU CÉ

Le président, monsieur Alain Carette, accueille les parents et ouvre la séance.

3. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'établissement, madame Christine Villiard, accueille les parents et ouvre la séance.

Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement

AG # 22-23 -01

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Ibtissam Amziane, parent, et résolu par madame Edith Lacroix.

Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale des parents soit adopté avec l'ajout 9.1 Question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG # 22-23-02

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 16 septembre 2021

Il est proposé par monsieur Yann Ouellette, parent, et résolu par monsieur Benoît Bourgeault.

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 16 septembre 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. INFORMATIONS SUR LES OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION PARENTALE À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

La direction de d'établissement, madame Christine Villiard, présente les diverses opportunités de participation parentale à la vie de l'établissement :

- Informations sur le rôle du Conseil d'établissement;
- Informations sur le rôle du Comité de parents;
- Informations sur la possibilité que le représentant élu au Comité de parents puisse poser sa candidature pour siéger au Conseil d'administration du CSS;
- Information sur le rôle de l'Organisme de participation des parents (OPP);

Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement _____

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président du conseil d'établissement, monsieur Alain Carette, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

8. ÉLECTION

8.1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Yann Ouellette, parent, et résolu : madame Édith Lacroix.

QUE la direction adjointe de l'établissement, madame Evelyne Gaudry, préside les élections aux différents postes de représentants de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est proposé par monsieur Yan Ouellette, parent, et résolu : madame Ibtissam Amziane.

QUE madame Nathalie Beaudoin, agit comme secrétaire d'élection aux différents postes de représentants de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.3. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le président d'élections informe qu'il y a 2 postes vacants réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents au sein du Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 1 an et l'autre poste pour une durée de 2 ans.

AG # 22-23-03

AG # 22-23-04

Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement _____

AG # 22-23-05

Deux parents se présentent pour le poste au conseil d'établissement pour une durée de 2 ans, savoir :

- Monsieur Yann Ouellette
- Madame Bianca Nugent

Ces derniers obtiennent le poste par acclamation

8.4. ÉLECTION DE(S) SUBSTITUT(S) DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (au moins 2)

Le président d'élections informe qu'il y a 2 poste(s) vacant(s) de substitut(s) de représentant(s) des parents réservé(s) aux parents au sein du Conseil d'établissement.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci/ceux-ci est/sont élu(s) par acclamation au(x) poste(s) de substitut(s) de parents au sein du Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an;

Un parent se présente pour le poste de substitut

QUE la/les personnes(s) suivante(s) soit/soient élue(s) comme substitut(s) des représentants de parents au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée d'un an, savoir :

AG # 22-23-06

- Madame Dalila Meriem Belhouala

Ce dernier obtient le poste par acclamation.

Procès-verbal

De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement _____

8.5. ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le Conseil d'administration du CSS.

ATTENDU Qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

QUE la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

- Yann Ouellette.

Élu par acclamation

8.6. ÉLECTION DU SUBSTITUT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE

Le président d'élections informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire.

ATTENDU Qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

- Madame Ibtissam Amziane

Élu par acclamation

AG # 22-23-07

AG # 22-23-08

Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement _____

AG # 22-23-09

9. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

9.1. ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

Il est **proposé** par monsieur Alain Carette, parent, et résolu par monsieur Gnahoua Zouabli.

Qu'un Organisme de participation de parents soit formé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les parents suivants se présentent pour l'OPP John-F.-Kennedy

QUE les personnes suivantes soient élues membres de l'Organisme de participation de parents pour une durée d'un (1) an, savoir :

- Madame Fatoumata Cherif
- Madame Saran Cisse
- Madame Ibtissam Amziane

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 22-23-10

10. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction de l'établissement informe l'assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement enverra un sondage pour obtenir les disponibilités de chacun et elle informe que la rencontre aura lieu à l'édifice Elm dès 16h30.

11. Varia

Les parents mentionnent que le fait de ne pas avoir encore de transport scolaire est inacceptable tout comme les chauffeurs n'ont pas communiqué avec les parents afin de se présenter. Cela

Procès-verbal De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'établissement _____

insécurise certains parents qui confient leur enfant. Madame Christine Villiard consciente des inconvénients explique les mesures prises par l'école afin d'aider les parents touchés par le manque de transport.

Un parent demande si c'est une obligation de la part du Centre des services scolaire Marguerite Bourgeoys de fournir un accompagnateur dans l'autobus. La direction ne pense pas bien que dans certain transport cela est bénéfique.

Un élève présent à l'assemblée générale des parents demande s'il serait possible d'avoir une glissade à sa taille. Madame Evelyne Gaudry a le plaisir d'annoncer aux parents que l'école a été sélectionné pour l'embellissement des cours d'école.

AG # 22-23-11

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19h57

13. Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ;

Il est proposé par madame Suarez, parent, et résolu par madame Edith Lacroix.

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président
Yan Ouellette

La direction
Christine Villiard

INITIALES DU
PRÉSIDENT

Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'établissement _____

INITIALES DU
PRÉSIDENT

Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'établissement _____

(signature)

Le président

(Signature)

La direction

INITIALES DU
PRÉSIDENT

Procès-verbal
De l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'établissement _____